



**Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (F/H) CDD,  
au CRPF Bourgogne-Franche-Comté,  
Délégation Régionale du Centre National de la Propriété Forestière**

---

## EMPLOI PROPOSE

---

<b>Intitulé du poste :</b>	<b>Technicien Forestier (F/H)</b>
<b>Type de contrat :</b>	<b>CDD</b> de 18 mois à temps complet de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe
<b>Catégorie d'emploi :</b>	B
<b>Rémunération :</b>	Selon barème des rémunérations du CNPF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 2 136€ et 2 645 € brut mensuel
<b>Résidence administrative :</b>	PONTARLIER (25)
<b>Prise de poste :</b>	<b>1<sup>er</sup> décembre 2021 ou 1<sup>er</sup> janvier 2022 selon disponibilités</b>

---

## PRESENTATION DU CNPF

---

Le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) a pour mission de développer, orienter et améliorer la production des forêts privées en promouvant une gestion forestière durable auprès des propriétaires forestiers privés.

C'est un établissement public de l'Etat placé sous la tutelle du ministère chargé de la forêt. Dans le cadre d'orientations nationales définies par le Conseil d'administration et d'un Contrat d'objectifs et de performance avec l'Etat, les 11 délégations régionales (CRPF), coordonnées par une direction générale, organisent et réalisent les missions de l'Etablissement auprès des propriétaires forestiers en région.

Chaque CRPF dispose d'un Conseil de centre composé d'élus des propriétaires forestiers de la région, chargé notamment de l'agrément des documents de gestion durable (DGD) et de la priorisation des actions de développement forestier.

Plus d'informations sur le CRPF BFC : <https://bourgognefranche-comte.cnpf.fr/>

Le secteur d'activités recouvre environ un tiers du département du Doubs dans la zone de montagne entre Maiche et Chapelle des Bois en descendant jusqu'à Levier. Situé au cœur du massif jurassien, la forêt en est une composante majeure du territoire (40% du territoire) pour moitié privée. Ce sont essentiellement des forêts résineuses ou mixtes dont certaines sont touchées par des problèmes sanitaires importants (scolytes, dépérissement ...).

---

## DESCRIPTION DU POSTE

---

Sous l'autorité du Directeur et de la Responsable du département du Doubs, le technicien sera chargé notamment :

- d'animer des projets collectifs de desserte forestière et les Associations Syndicales Autorisées existantes sur le secteur
- de participer à des actions "Scolytes" (lutte active, organisation de chantiers collectifs ...)
- de conseiller les propriétaires au travers de contacts individuels et visites-conseils en s'appuyant sur les outils d'aide à la décision CNPF (Bioclimsol, Indice de Biodiversité Potentiel ...)
- d'organiser des réunions d'information

- de s'impliquer dans des conventions régionales en lien avec les changements climatiques
- d'apporter un soutien à l'instruction et à la promotion des Documents de Gestion Durable.

---

## PROFIL RECHERCHÉ

---

### Formation

- Brevet de Technicien Supérieur Forestier, option production forestière ou gestion forestière ou diplôme équivalent

### Compétences et qualités requises

Aptitude à conseiller et transmettre ses connaissances

Capacité à mener de front plusieurs actions

Capacité d'expression orale et qualités rédactionnelles

Disposition aux relations extérieures et au travail en équipe

Sens de l'organisation et rigueur, autonomie et esprit d'initiative

Solides connaissances en matière de sylviculture résineuse si possible adaptées au contexte régional

Maîtrise des logiciels de bureautique : Word, Excel et Powerpoint.

Une expérience réussie en matière forestière constituerait un atout

Permis B obligatoire

---

## AVANTAGES

---

- 25 jours de congés annuels et 19 jours RTT soit au total 44 jours de repos (variation en fonction des horaires hebdomadaires)
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 8 €, pris en charge à 60% par l'employeur
- Télétravail envisageable à hauteur de 1 jour par semaine après 1 an de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire)
- Remboursement des abonnements de transport (domicile-travail) à hauteur de 50%
- Véhicule de service ou remboursement de frais si usage d'un véhicule personnel

---

## PERSONNES A CONTACTER

---

François JANEX, Directeur : 06 71 01 65 59 – [francois.janex@cnpf.fr](mailto:francois.janex@cnpf.fr)

Sandra PEROUX, Responsable du département du Doubs : 06 71 01 65 71 – [sandra.peroux@cnpf.fr](mailto:sandra.peroux@cnpf.fr)

---

## DEPOT DE CANDIDATURE

---

Envoyer par mail ou par courrier, **avant le 30 octobre**, un dossier comprenant :

- une **lettre** de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un *curriculum vitae* détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles

à Monsieur le Directeur du CRPF Bourgogne-Franche-Comté

18 boulevard Eugène Spuller – 21000 DIJON

Mail : [bfc@cnpf.fr](mailto:bfc@cnpf.fr)

Les candidats retenus seront invités à se présenter devant une commission de sélection qui se réunira **entre le 8 et le 12 novembre 2021, à Besançon.**